SYNTHESE ÉVALUATION

du Contrat Local de Santé (2020-2026)

des communautés du Pays de Saint-Malo

Le **Contrat Local de Santé** (**CLS**) **des communautés du Pays de Saint-Malo** constitue un dispositif visant à adapter les politiques de santé aux besoins du territoire. Il est porté conjointement par le **Pays de Saint-Malo** et l'**Agence Régionale de Santé (ARS)**, en partenariat avec **16 signataires** mobilisés autour d'objectifs communs **en faveur de la santé de la population**.

Arrivé au terme de sa période de mise en œuvre, il a fait l'objet d'une **évaluation** afin d'analyser les actions conduites et d'en tirer les principaux enseignements et de formuler des perspectives pour l'élaboration du futur CLS. Cette évaluation s'est appuyée sur une analyse documentaire, des entretiens avec les principaux acteurs du territoire ainsi que sur le recueil de leurs retours d'expérience.

UN CLS STRUCTURÉ AUTOUR DE 6 AXES THÉMATIQUES

1 – Promouvoir un environnement favorable à la santé

2 – Contribuer au « vivre ensemble » et au renforcement des liens de proximité

3 – Agir pour des comportements favorables à la santé

4 – Renforcer l'accès aux soins, notamment pour les personnes vulnérables

5- Contrat Local de Santé Mentale

6- Prévention de la perte d'autonomie

20 FICHES ACTIONS

4 SOCLES TRANSVERSAUX

A- Sensibiliser & informer les élus du territoire

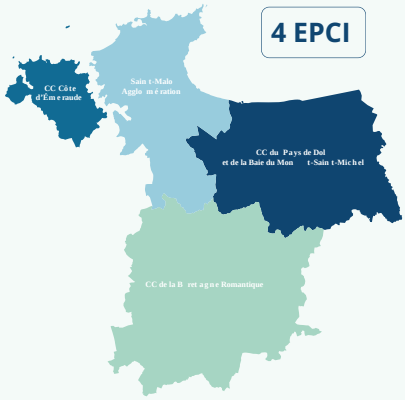
B- Renforcer l'accès aux données et à la documentation en santé

C- Renforcer la communication autour du CLS et des enjeux de santé

D– Favoriser la mise en réseau des acteurs dans le cadre du CLS

LE PAYS DE SAINT-MALO

4 EPCI



+ 175 000 habitants

ÉVALUATION

du Contrat Local de Santé

des communautés du Pays de Saint-Malo

LES SOCLES TRANSVERSAUX

Sensibilisation et information des élus

Une dynamique de sensibilisation engagée ayant renforcé la prise en compte des enjeux de santé par les élus. → *Poursuivre et renforcer cette dynamique afin d'ancrer durablement la santé dans les politiques publiques.*

Accès aux données et à la documentation

Des ressources disponibles mais encore peu riches, peu structurées, visibles et partagées entre les acteurs. → *Structurer et valoriser les ressources documentaires afin de faciliter leur appropriation et leur utilisation.*

Communication autour des actions du CLS

Des outils de communication développés mais une stratégie de communication restant à consolider.
→ Renforcer la communication commune afin d'améliorer la visibilité et l'appropriation des actions de santé.

Mise en réseau des acteurs

Une dynamique partenariale reconnue ayant favorisé les coopérations entre acteurs.
→ Consolider les espaces de concertation et clarifier l'articulation entre les dispositifs.

LES 4 AXES D'ACTIONS

1 Agir sur les environnements favorables à la santé

5/4 actions réalisées pleinement

Ce que montre l'évaluation :

→ Une **dynamique** territoriale **reconnue**, ayant favorisé le développement d'actions **innovantes** en santé environnementale.

Axes de réflexion :

→ **Consolider cette dynamique** en développant de **nouvelles actions** et en intégrant les enjeux émergents.

2 Contribuer au « vivre ensemble » et au renforcement des liens de proximité

2/4 actions réalisées pleinement

Ce que montre l'évaluation :

→ Des actions structurantes engagées, mais **une mise en œuvre inégale selon les porteurs**.

Axes de réflexion :

→ **Réinterroger le périmètre** et les objectifs de l'axe au regard des résultats observés et des évolutions du territoire.

3 Agir pour des comportements favorables à la santé

9/10 actions réalisées pleinement

Ce que montre l'évaluation :

→ Un **axe particulièrement dynamique**, porté par des actions reconnues et adaptées aux besoins du territoire.

Axes de réflexion :

→ **Consolider les actions** ayant démontré leur pertinence, recentrer l'axe sur des thématiques prioritaires et renforcer leur pérennité.

4 Renforcer l'accès aux soins sur le territoire, notamment pour les personnes vulnérables

4/5 actions réalisées pleinement

Ce que montre l'évaluation :

→ Des **actions structurantes** ayant durablement renforcé l'accès aux soins et aux droits des publics vulnérables.

Axes de réflexion :

→ **Consolider les dispositifs** existants et **renforcer la coordination** entre les acteurs du territoire.

ÉVALUATION

du Contrat Local de Santé (2020-2026)

des communautés du Pays de Saint-Malo

1. UNE GOUVERNANCE TERRITORIALE STRUCTURÉE

Le CLS a permis d'installer une **gouvernance partagée entre les collectivités, l'ARS et les partenaires du territoire**. Il constitue un espace d'échanges reconnu qui favorise la prise en compte des enjeux de santé dans les politiques publiques.

2. UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE RECONNUE

Le CLS est identifié comme un **outil fédérateur qui renforce l'interconnaissance** entre les acteurs et encourage la coopération. Il a permis le développement de nombreuses actions partenariales au service des besoins du territoire et de ses habitants.

3. UN DISPOSITIF CAPABLE DE S'ADAPTER AUX ÉVOLUTIONS DU TERRITOIRE

Le CLS a su faire preuve de **souplesse pour intégrer de nouveaux enjeux** (santé environnementale, santé mentale, la prévention de la perte d'autonomie, etc.). Il a su faire évoluer ses actions et accompagner les territoires selon leurs besoins.

4. UNE INGÉNIERIE TERRITORIALE AU COEUR DE LA RÉUSSITE DU CLS

L'équipe technique joue un rôle central dans l'animation du réseau, la coordination des partenaires, l'accompagnement des projets et le suivi des actions. Son engagement et sa capacité à mobiliser les acteurs sont unanimement salués.

5.Communication et visibilité

La **communication** du CLS s'est **progressivement structurée** notamment à travers la gazette « **Dose d'Actu** », élaborée en coordination avec les CLIC, les CPTS et le DAC.

6. UNE APPROCHE INTERSECTORIELLE DE LA SANTÉ

Le CLS a favorisé le **rapprochement entre les politiques publiques et les enjeux de santé** : environnement, alimentation, petite enfance ... Cette approche globale contribue à améliorer la santé et le bien-être des populations.

LES PERSPECTIVES

pour le futur Contrat Local de Santé

des communautés du Pays de Saint-Malo

À partir des enseignements de l'évaluation, plusieurs perspectives sont proposées afin de consolider les acquis du premier Contrat Local de Santé et d'accompagner la préparation du futur CLS. Elles constituent des leviers complémentaires pour poursuivre la dynamique engagée, répondre aux évolutions du territoire et renforcer l'efficacité du dispositif.

1 Clarifier les rôles et périmètres des dispositifs

Renforcer **le qui fait quoi entre les dispositifs** du territoire pour éviter les chevauchements, sécuriser le portage des actions ...

2 Renforcer l'ancrage territorial et l'implication des collectivités

Renforcer l'**implication des communes et EPCI** afin de favoriser une appropriation du CLS (Ex: 4 élus + 1 référent technique (avec un temps dédié) /EPCI,).

3 S'appuyer davantage sur les compétences des collectivités

Mobiliser les compétences des collectivités, afin de favoriser des actions plus opérationnelles et davantage ancrées territorialement.

4 Renforcer la coordination entre les acteurs

Instaurer des **espaces organisés et réguliers d'échange** entre les dispositifs et acteurs du territoire pour mieux partager l'information, articuler les actions

5 Renforcer la communication et la lisibilité du CLS

Développer une **communication claire & régulière** pour améliorer la visibilité du CLS, valoriser les actions menées et favoriser l'appropriation par l'ensemble des publics.

6 Consolider l'ingénierie territoriale au service des ambitions du futur CLS

Consolider et pérenniser l'ingénierie territoriale afin de garantir la continuité des missions de coordination, d'animation et d'accompagnement du CLS.

7 Consolider l'agilité et la capacité d'adaptation du CLS

Préserver la capacité du CLS à s'adapter aux évolutions du territoire, aux nouveaux enjeux de santé publique et aux besoins émergents des populations.

8 Améliorer l'accès aux données et à la documentation en santé

Il convient de **questionner** la possibilité d'enrichir les ressources, de faciliter l'accès à l'information et de mieux faire connaitre le **pôle documentaire et pédagogique**.